

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 101 (1965)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
 Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Pour une sortie-détente de fin d'année scolaire



Le Musée Alexis Forel, à Morges (cour intérieure)

Au centre de la Grand-Rue de Morges, côté Jura, une porte cochère, fermée par une grille en fer forgé, donne accès à un long corridor sombre débouchant sur une cour intérieure.

A droite un escalier à vis conduit à des galeries ornées de colonnes et de balustrades qui donnent à cette cour un aspect italien inattendu.

Cette maison Blancheanay servait de laiterie quand, vers 1920, le graveur et chimiste morgien Alexis Forel revint de France avec une riche collection de meubles anciens, pour lesquels il cherchait des locaux. La laiterie ayant émigré ailleurs, Alexis Forel acheta la maison, la restaura avec soin et y installa ses collections qui font aujourd'hui du Musée Alexis Forel un des plus riches musées de la Suisse.

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27

Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-
vous.

Papeterie St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :
Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

LAVANCHY SA

Transports
et voyages internationaux

LAUSANNE VEVEY MORGES

Pour occuper un poste nouvellement créé,

l'école suisse d'ALEXANDRIE

cherche une

jardinière d'enfants

Les candidats doivent avoir de très bonnes connaissances des langues française et allemande.

Entrée en fonctions : printemps 1965.

La préférence sera donnée aux candidats ayant quelque expérience professionnelle.

Sur demande écrite, le secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, donnera des renseignements complémentaires. Les offres doivent être envoyées à la même adresse, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies ou photocopies des diplômes et certificats, d'une photo et d'une liste de références.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

LA PHOTO D'AMATEUR

Une distraction...
mais riche d'émulation.

TOUT chez le SPÉCIALISTE

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

PHOTO
PROJECTION
CINÉ

Pour vos tricots, toujours les LAINES DURUZ

Croix-d'Or 3
GENÈVE

PAYS-BAS. — Plusieurs membres du Corps enseignant offrent location appartements meublés pour vacances. Egale-
ment échanges de logements. Certains prennent hôtes
payants. Ecrire : R. Hinlopen, professeur d'anglais, Delftlaan
55, HAARLEM, Pays-Bas.

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Pour lutter contre la pénurie

Le mal reste d'actualité : Corps enseignant et autorités responsables s'en préoccupent ; on cherche des remèdes : il nous est agréable qu'un député de la campagne en ait proposé un — et de taille — : voici en effet le texte de la motion qu'a présentée au Grand Conseil M. le député René Duclos :

« ...A la lecture de la « Feuille des Avis Officiels du canton de Vaud » du 29 janvier dernier et des numéros suivants, mon attention a été attirée par la longue liste des postes au concours d'institutrices et d'instituteurs, liste impressionnante comprenant plus de 300 postes à repourvoir. J'admetts avec vous que les mutations diminuent de beaucoup ce nombre, mais il n'en reste pas moins, renseignements pris au Département, que ce sont 110 classes qui n'auront pas de titulaires. Heureusement, le concours de 30 instituteurs et institutrices retraités — qui méritent tous nos remerciements — permet d'abaisser à 80 le nombre de postes vacants. Pour ma part, je trouve ce nombre beaucoup trop élevé.

... Ces années prochaines, ce sera pire encore, car il y a toujours plus d'enfants et par conséquent de classes, par contre toujours moins de candidats à une belle et nécessaire vocation de plus en plus abandonnée. Preuve en est la diminution du nombre des inscriptions à l'Ecole normale : 100, puis 80, et 63 garçons seulement cette année.

Après les examens, 48 sont admis, alors qu'il en aurait fallu au moins 100...

Voyons ensemble le pourquoi de ce désintérêtissement :

1. C'est un métier ingrat et difficile, avec de grandes responsabilités vis-à-vis de la Société ; trop souvent, l'éducateur n'est pas assez soutenu par les parents : cela incite les jeunes gens de 16 ans, lors du choix d'une profession, à renoncer à cette vocation par crainte des difficultés.

2. D'autres métiers plus attrayants et plus rémunérateurs les attirent ; par exemple techniciens en télévision, électrotechniciens, etc.

En outre, il faut bien avouer que, dans n'importe quel apprentissage, le jeune homme touche déjà un salaire à partir de la première année, ce qui n'est pas le cas à l'Ecole normale.

3. Mesdames et Messieurs les députés, la raison principale — pourquoi la cacher plus longtemps — est d'ordre pécuniaire. Je prends un exemple : dans une commune de mon Arrondissement, le secrétaire municipal, auquel aucune formation spéciale n'était demandée, s'est vu attribuer un salaire initial annuel de 18 000 francs — qui augmentera encore avec les années. Or, les instituteurs du même village, et de tout le canton, débutent, après 4 ans d'études à l'Ecole normale, avec 13 109 francs et ce depuis le 1er janvier 1965.

Je ne vous cite qu'un exemple : ce serait facile d'allonger la liste !

Mesdames et Messieurs, je vous propose simplement, par cette motion, de revaloriser la profession d'instituteur en élevant de quelques classes cette fonction.

Je suis certain d'apporter un remède et de voir cette belle carrière d'éducateur attirer davantage de candidats capables, pour le grand bien de nos écoles et de nos enfants, et pour l'avenir du pays. »

Merci à M. le député Duclos pour son intervention courageuse : si nous sommes 2000 à chercher à revaloriser notre profession sur le plan technique et professionnel, seul le Grand Conseil peut faire le travail nécessaire — et urgent — sur le plan financier. Puisse-t-il faire comprendre à ceux qui ratiocinent sur notre classement que leur petit jeu a assez duré !

P.B.

Descente du Danube — Mer Noire

L'annonce paraissant dans l'*« Educateur »* de ce jour vous donnera des détails concernant ce splendide voyage que nous avons mis au programme sur la demande de nombreux collègues.

Le nombre des places étant limité, les inscriptions seront prises en considération par ordre d'arrivée. Les membres de l'AVECER bénéficient d'une réduction de 5% sur les prix indiqués. (Selon entente avec notre agence officielle).

Vous pouvez demander votre adhésion à notre Association auprès de Mmes BLANCHOUD Violette, secrétaire, Daillettes 8, et POCHON Anne-Marie, caissière, Av. Rambert 18, toutes deux à Lausanne. — Finance d'entrée : Fr. 5.— ; cotisation annuelle : Fr. 3.—.

Une prochaine chronique vous renseignera sur les buts poursuivis par notre groupement **« Voyages d'étude du Corps enseignant romand »**, et vous donnera la composition de son comité groupant des collègues de tous les coins du canton :

vous saurez ainsi à qui vous adresser si l'appel du large vous incite à être des nôtres.

Roger Gfeller.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux.

Adresser les inscriptions au **Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, jusqu'au 17 mars 1965.**

Chavannes-le-Chêne Instituteur primaire.

Commugny Maîtresse semi-enfantine. Ne se présenter que sur convocation.

genève

UIGM — Assemblée générale du 24.2.65

A la suite de l'importante circulaire envoyée à TOUS les membres de l'UIG — dames et messieurs — une quarantaine de collègues (12 excusés) se sont réunis au Café de la Poste, sous la houlette de Raymond HUTIN, président, pour prendre connaissance de la grande nouvelle à l'ordre du jour : **RÉORGANISATION DE L'UIG**, dont les motifs et principes ont été énoncés dans la dite circulaire. Comme il s'agit du plat de résistance de la séance, nous commencerons par donner un aperçu de la discussion à laquelle moult collègues ont participé.

Le comité a apprécié l'esprit démocratique de ce débat. C'est un soulagement pour ses membres de penser que le principe de la réorganisation de l'UIG a été approuvé à l'unanimité.

Il faut préciser que c'est à la suite d'une initiative des Messieurs du comité mixte que les dames, après une résistance farouche, ont cédé à cette offensive masculine, tout en tempérant l'ardeur, il est vrai !

Il s'agissait de sauver l'UIG, empêtrée dans des rouages de plus en plus grinçants. Réaliser l'unité en sauvant l'existence des sections, dans l'égalité des droits et des devoirs communs, telle était l'expérience à tenter, durant 3 ans.

La logique et l'équité nous obligaient à proposer l'alternance de la présidence. C'est autour de ce point délicat que la discussion s'est animée jusqu'à ce que l'assemblée vote à l'unanimité que la présidence sera

Constantine Instituteur primaire.

Corcelles/Payerne Institutrice primaire.

Corcelles/Chavornay Maîtresse semi-enfantine.

Ecoteaux-Maracon Institutrice primaire à Maracon. Appartement à disposition.

Le Chenit Instituteurs primaires.

Grandson Instituteur primaire. Maître de classe d'orientation professionnelle. Maîtresse semi-enfantine.

Jouxtens Instituteur primaire.

Montpreveyres Instituteur primaire. Appartement remis à neuf, chauffé au mazout, à disposition.

Noville Instituteur primaire.

Orbe Maître de classe supérieure. Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à la Direction des écoles.

Pailly Instituteur primaire.

Rossinière Instituteur primaire. Institutrice primaire. Appartements à disposition.

Ste-Croix 2 maîtres de classe supérieure.

Vuillens Institutrice primaire.

Mémento

3.3.65, après-midi : la Société vaudoise des maîtresses ménagères visitera la fabrique Guigoz.

3-10-17.3.65 : cours de dessin.

6.3.65, 14 h. 30, Salle des Vignerons : assemblée générale de la Guilde du travail (Freinet).

confiée à la personne la plus compétente en ajoutant « dans la règle » au point 1c qui devient ainsi (motion d'ordre Mathieu) :

Les présidents de chaque section sont, dans la règle, à tour de rôle et pour un an, président (e) de l'UIG. Latitude est laissée au comité central d'agir en conséquence, durant la période d'essai.

Communications du comité

Hutin fait le point au sujet de l'activité du comité depuis la dernière assemblée générale.

1. **Rapport sur l'accès au CO**, envoyé récemment au directeur de l'EP qui a immédiatement pris contact avec le président afin que l'assemblée puisse être informée de sa réponse :

- Les épreuves de mai (orthographe, arithmétique, vocabulaire, grammaire) préparées par les inspecteurs, seront déterminantes pour le passage au CO.
- Les tests psychologiques seront maintenus, mais administrés par des spécialistes.
- Il n'est pas question de supprimer les rapports confidentiels, jugés indispensables.

2. **Motion Dominicé**. Les commentaires ont paru dans l'*« Educateur »*. Si le plan d'étude doit être revisé, nous veillerons à ce que ce travail soit laissé aux enseignants eux-mêmes, seuls compétents dans ce domaine avec les responsables de l'IP.

3. **Rapport sur le recrutement.** Il sera bientôt soumis à une plénière.

4. **Séances des délégations** de décembre et janvier. Un plan à long terme concernant le remplacement des manuels a été envisagé.

Mutations

1. **Démissions.** — La plupart de nos collègues passés au CO nous quittent de par la force des choses. Ce sont J.-J. Probst, membre très actif du comité, René Martin, J.-L. Bouvier, Georges Baud, Marcel Léoni, André Béboux, Georges Carrel, J.-P. Saulnier, Guy Biberstein, qui sont nommés membres honoraires pour avoir fait partie de l'UIG pendant 8 ans au moins. Roger Beuchat et Daniel Pastore s'en vont également, ainsi que **Louis Roll**, qui prend sa retraite. A tous ces collègues nous disons notre regret de les voir quitter nos rangs et remercions ceux d'entre eux qui ont participé activement à la vie de notre association.

2. **Admissions.** — Les jeunes collègues suivants font désormais partie de l'UIG. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue parmi nous et leur conseillons de prendre part aux travaux de notre association, dans le cadre des commissions ou de son centre d'information. Ce sont : Roland Michele, Gilbert Kuhfeuss, José Jaecklé, Pierre Holzer, Roland Dufour, Joseph Deschenaux, Laurent Benzieng, Gérald Wyss.

Pas de proposition individuelle.

SECTION DES DAMES

Attention !

Notre assemblée administrative annuelle a été fixée au

Mercredi 17 mars

à 17 heures, au Buffet de la Gare.

Au cours de cette assemblée vous serez appelées à élire votre comité. Vous trouverez dans le prochain « Educateur » la liste des candidates.

Nous comptons sur vous pour que vous veniez nombreuses.

Union des instituteurs genevois

SECTION DES DAMES

Compte rendu financier pour l'exercice 1964

Bilan au 31 janvier 1965

Actif	
Compte chèques postaux	2 074.53
Caisse	512.95
Caisse d'épargne	10 822.08
Titres (2 parts Saffa, 1 part Vernets)	300.—
Actif transitoire	190.78
Perte	800.15
	14 700.49
Passif	
Capital	13 792.19
Fonds d'entraide	515.—
Fonds théâtral	378.30
Passif transitoire	15.—
	14 700.49

Comptes pertes et profits	
<i>Recettes</i>	
Cotisations	7 515.—
Amendes	425.—
Intérêts actifs	317.70
Assemblée générale	37.—
Excédent des dépenses	800.15
	9 094.85
<i>Dépenses</i>	
Imprimés et fournitures	1 634.80
Ports et frais c.c.p.	126.—
Déplacements des délégués	124.40
Ass. Sauvegarde de la nature	20.—
Journal Femmes suisses	7.—
Foyer d'accueil Madeleine (1965)	15.—
Centre liaison soc. fém. genevoises	30.—
Commission romande consommatrices	15.—
Fond. suisse Enfant infirme mot.-cébral	100.—
(Infirme moteur-cérébral)	
Cartel intersyndical Genève (1963 et 1964)	74.20
Alliance des sociétés féminines	182.25
Chancellerie d'Etat Genève	20.—
Commission Choix de lectures	50.—
Ecolier romand	100.—
Alliance soc. féminines (presse)	6.—
Cartel genevois d'hygiène	10.—
Remerciements, rétribution conférenciers	203.—
Indemnités aux responsables	915.—
Abonnements «Educateur» et Cotisation SPR	5 336.50
Prime assurance R.C. « Zurich »	125.70
	9 094.85
<i>Fonds d'entraide</i>	
Recettes 1964	1 035.50
Solde 1963	114.50
	1 150.—
<i>Détail des recettes</i>	
Ecole Betrand	47.50
» des Charmilles	17.—
» des Eaux-Vives	120.—
» F.-Hodler	119.—
» J.-Fazy	33.—
» du Mail	37.—
» de la rue Necker	20.—
» des Pervenches	36.—
» de la Roseraie	40.—
» de Trembley	120.—
Versements individuels (dont 300 fr. ristourne UIG Messieurs s/Fonds de lutte)	446.—
	1 035.50
<i>Détail des dépenses</i>	
Pour l'Avenir	50.—
Croix-Rouge Jeunesse	10.—
Pro Infirmis	120.—
Parrainages Tuteur général	240.—
Village Pestalozzi	50.—
Ouvroir Union des femmes	100.—
Office privé apprentissages	20.—
Séjour de vacances pour apprentis	20.—
Pro Familia	10.—
Foyer accueil de la Madeleine	15.—
	635.—
Total des entrées	1 150.—
Total des sorties	635.—
Reste en caisse à fin 1964	515.—

Comme vous le constaterez, cet exercice se clôture malheureusement par un déficit de 800 fr. 15.

Ce déficit est dû au fait que nous n'avons pas bénéficié cette année d'une ristourne de notre assurance accidents, le montant des indemnités versées par cette dernière ayant dépassé de 8989 fr. 80 celui des primes payées.

Ce fait peut se reproduire dans l'année à venir et je pense qu'il faut absolument prévoir une augmentation de la cotisation. Je proposerai à l'assemblée générale

du 17 mars prochain de porter la cotisation actuelle de 30 fr. à 35 fr. par membre.

Notre fonds d'entraide a pourtant été mieux alimenté que l'an dernier (735 fr. 50 en 1964 ; 538 fr. 50 en 1963 ; 733 fr. 50 en 1962 ; 842 fr. 50 en 1961 ; 853 fr. 50 en 1960 ; 912 fr. 80 en 1959) et je suis heureuse de constater que notre appel n'est pas resté sans écho. Un chaleureux merci à toutes celles qui nous ont permis de réaliser cette amélioration en espérant qu'elles voudront bien persévéérer dans cette voie !

La trésorière : J. Langemann.

neuchâtel

Le Locle

M. Georges Bobillier a présidé durant trois ans cette section avec une compétence rare et un entier dévouement. Chacun lui rend hommage de son intense et fructueuse activité. Il range sous trois chapitres les préoccupations de la société : a) notre situation matérielle ; b) les problèmes d'ordre pédagogique ; 3) les activités culturelles.

Presque tous nos problèmes, dit le président, étaient d'envergure cantonale. Aussi se bornera-t-il, « à évoquer les résonances régionales ». Il rend hommage « au travail considérable et délicat qu'accomplit le Comité central et son président.

Indemnités de résidence : L'entrevue que le comité a eue avec le Conseil communal nous a permis de nous rendre compte de l'injustice qui nous frappait par comparaison avec nos collègues de Neuchâtel. Mais ledit conseil ne voulait pas prendre de décision avant que l'Etat eût légiféré en la matière, pour éviter toute surenchère future. Le Locle adopta les mêmes allocations qu'à La Chaux-de-Fonds aux mêmes conditions. (Voir rapport de La Chaux-de-Fonds).

Caisse de remplacement : Notre section a souscrit aux propositions du Comité central visant à la suppression de la prime journalière de Fr. 2.— due par les titulaires malades.

Caisse de pensions : La contre-expertise que nous demandions n'a pas eu lieu et le cartel ne s'est pas encore prononcé sur l'augmentation de 6 à 7% de la cotisation.

Cotisation VPOD : La hausse sensible de la cotisation (environ 25%) n'a pas été accueillie favorablement dans notre section. Un certain nombre de collègues ont manifesté leur déception, en quittant le syndicat. Nous ne nous étendrons pas sur ce sujet, nous bornant à recommander la lecture de l'article du collègue J. John dans l'*« Educateur »* No 2 de cette année. La section est décidée à appuyer les efforts faits pour la constitution d'un syndicat des enseignants affilié à l'Union syndicale suisse.

Réforme de l'enseignement : Il serait hasardeux de tirer des conclusions après deux ans d'expériences pas toujours cohérentes. Il est évident que la construction d'un édifice scolaire harmonieux demandera encore du temps et de la circonspection.

La répartition des élèves à la fin de la 5^e année a soulevé bien des protestations tant sur la forme que sur le fond des épreuves imposées. Une assemblée d'orientation eut lieu au Locle qui permit un échange de vues entre parents, maîtres et délégués du département. En conséquence, certaines maladresses ne se renouvelleront plus à l'avenir.

Activités diverses : Nos membres ont pu jouir de certaines faveurs pour participer aux « Quinzaines culturelles des Montagnes neuchâteloises » consacrées à l'Italie.

Le comité a apporté son appui à l'initiative pour la protection des crêtes du Jura.

L'action entreprise par M. Bron pour procurer de saines lectures à nos enfants s'est poursuivie avec le précieux concours de collègues enthousiastes et dévoués.

Nos bibliothèques de classe se sont enrichies grâce au subside de Fr. 1 500.— versé par Pro Juventute. Remerciements à Mlle Sandoz qui s'est chargée de la répartition des livres.

Les participants au voyage de printemps à Rome et à la course d'automne dans l'Emmental en gardent un excellent souvenir.

La trisannuelle aura lieu le 20 mars au Locle. Notre section est chargée d'une bonne part de l'organisation matérielle et surtout de la mise en œuvre du spectacle qui sera créé à cette occasion. Nous adressons nos vifs remerciements à M. Bütkofer, directeur, qui nous a accordé toutes facilités tant pour l'usage des locaux de répétition que pour la confection des costumes et la mise à disposition des élèves acteurs et chanteurs. Merci également aux collègues qui y collaboreront.

Nous avons pris congé de Mlle Juliette Roulet, institutrice au Ponts-de-Martel, arrivée au terme de sa carrière.

Les séances de la commission scolaire ont toutes été suivies par le président ou un membre du comité.

En terminant, M. Bobillier qui abandonne la présidence pour entrer au Comité central qu'il fera bénéficier de ses éminentes qualités, remercie de la confiance que lui ont témoignée ses collègues, et les membres du comité de leur amitié et de leur fidélité. Sa dernière phrase : « Mettre ses talents et sa bonne volonté au service de la communauté, voilà la vraie mission de l'homme ».

W. G.

A vendre à l'état neuf :

1 encyclopédie Pour Tous en 5 volumes	Fr. 160.—
1 encyclopédie Pour Tous en 4 volumes	Fr. 130.—
1 encyclopédie Histoire de la Musique en 3 volumes, Editions Nathan	Fr. 220.—
s'adresser à : M. Penel, institutrice, 1111 Lully/Morges. Téléphone (021) 71 21 00.	

Jura bernois

Procès-verbal de l'assemblée du Comité général SPJ

Moutier, 6 février 1965, 14 h. 15, à l'Hôtel Suisse

Présidence : M. M. Haegeli, président sortant.

Sont présents : MM. Devain, Gagnebin, Gerber, Mlle E. Landry, soit l'ancien comité SPJ, le nouveau comité SPJ, à savoir : MM. Farron, Voirol, Hügi et Mlle M. Graf.

Mlles et MM. Kroepfli, Keller, Wüst, Christe, Cramatte, Straehl, Paroz, Feignoux, représentants jurassiens à la SPR.

MM. Schöni, Stähli, Bögli, Rossé, Willemin, présidents de sections SIB.

MM. Guéniat et Rebetez, directeurs des EN jurasiennes.

M. Berberat, inspecteur.

M. Crélerot, représentant Comité cantonal SIB.

M. Baumgartner, représentant de l'Ecole bernoise.

Excusés : M. M. Rychner, secrétaire central SIB. MM. Bänninger et Beuchat, représentants Comité cantonal SIB ; M. Ph. Domon, délégué SPR.

1. Lecture du procès-verbal qui est accepté.

2. Rapport du président. — L'année 1964 a été pour la SPJ l'année du Congrès qui s'est déroulé à Tramelan. M. Haegeli souligne le retentissement du thème traité hors de nos frontières. Tous les éloges de la presse reviennent d'abord à M. P. Rebetez, rapporteur général qui, rompant avec la tradition, s'est adjoint une équipe de travail qui avait pour mission première de récolter et récapituler les feuilles d'enquêtes distribuées aux membres du Corps enseignant jurassien. A signaler encore les travaux pratiques effectués dans les classes en vue du Congrès. Ainsi que le rapportait un quotidien jurassien, les participants au Congrès de Tramelan « sont rentrés dans leur classe avec un esprit révolutionnaire, avec le désir d'adapter toujours mieux leur méthode d'enseignement aux exigences du monde moderne ». Ceci nous ramène aux trésors dévoilés par le rapporteur général soit : le 8 mm muet, le magnétophone à boucle et l'enchantement du fondu enchaîné. A M. Rebetez s'en va la profonde reconnaissance de toute l'école jurassienne. Croyons fermement que l'école jurassienne saura profiter largement des moyens audiovisuels.

Le comité SPJ a maintenu le contact avec les sections SPR et était représenté aux Congrès SPV, UIG, SPN.

Activité SPJ. — Le comité a été appelé à donner son avis concernant la semaine de 5 jours à l'école à l'intention de la SPR.

Consulté, le Corps enseignant n'a pas jugé indiqué une réforme au sujet des cours de perfectionnement. Le Comité central SPJ est intervenu auprès de la Commission des cours accélérés, demandant à celle-ci d'admettre à de tels cours des candidats ayant une formation générale suffisante. M. Haegeli termine son rapport en affirmant que son équipe, arrivée au terme des 4 ans, s'est efforcée de mener à bien les affaires de la SPJ.

COUPLE ÉDUCATEURS

jeune et qualifié demandé pour diriger chalet vacances adolescentes à Arzier s/Nyon. Couple avec enfants accepté.

Ecrire à Mme Mercanton, 6, Av. Solange, Lausanne.

3. COMPTES

Congrès 1964

Recettes	11 194.—
Dépenses	9 409.—
Solde actif	1 785.—

4. COMPTES 1964 :

En caisse	4 668.25
Recettes	4 437.—
Total	9 105.25
Actif	3 391.35
Bén. Congrès	1 785.—
Total	5 116.35

Dépenses 5 773.90

Les comptes ont été vérifiés par MM. Berthoud, de Bienné et Sunier, de Sonceboz.

5. CIP. — a) *Rapport.* M. Guéniat nous signale qu'un nouveau tarif pour expérimenter les sciences naturelles est mis en vente. Les autres objets confectionnés par le CIP n'ont pas subi de modifications. On attend des suggestions de la part des collègues !

b) *Comptes.* Le caissier, M. Cramatte nous donne l'état des comptes de l'exercice 1964.

Recettes	3 010.30
Dépenses	2 997.70
Solde actif	12.60

Fortune du CIP : en espèces	4 177.20
en marchandises	3 781.—
en créances	162.40
Fortune totale	8 120.60

M. Cramatte nous signale que le CIP a sorti des séries de clichés. Photos directes faites par M. Crélerot. Le projecteur fixe est un moyen reconnu officiel. Pourquoi certains collègues ne l'emploient-ils pas plus abondamment ? On parle tant de moyens visuels !

6. FONDS DU CENTENAIRE :

ENP Recettes au 2.2.65	12 264.20
Recettes au 1.2.64	11 981.85
Augmentation	282.55
END Recettes	916.55
Dépenses	594.50
A nouveau	392.05

7. BUDGET SPJ

Recettes	3 000.—
SIB	250.—
Total des recettes	3 250.—
Dépenses :	
Administration	1 500.—
CIP	500.—
Bureau	200.—
Réserve Congrès 68	750.—
Bulletin bibliogr.	100.—
OSL	50.—
« Crapaud à lunettes »	100.—
Divers	50.—
Total des dépenses	3 250.—

8. Commission de lecture SPR

Nomination d'un membre en remplacement de M. H. Devain, qui manifeste le désir de se retirer. Après de vifs remerciements adressés à M. Devain, P.-M. Farron, de Tramelan est nommé membre jurassien de la Commission de lecture SPR.

9. Transmission des pouvoirs :

Après 4 ans de fructueux travail, M. M. Haegeli cède la présidence à M. M. Farron, maître secondaire à Tavannes. Il appartient donc au district de Moutier d'organiser le prochain Congrès en 1968.

Il a pour tâches proches : désigner un nouveau correspondant à l'« Educateur » — Organiser une journée Cuisenaire, si possible avec M. Cuisenaire en personne — Eventuellement organiser des cours culturels au Château de Domont.

divers

A chacun sa télévision

Une nouvelle technique de télévision scolaire, la polyvision, qui fournit à chaque élève un « récepteur » individuel, a été expérimentée tout récemment en France dans un centre d'études du Conservatoire des arts et métiers.

Voyage d'été organisé par
l'Association voyages études Corps enseignant romand

Mer Noire Mamaïa

17 jours : du 12 au 26 juillet

Vienne : **Descente du Danube** (6 jours) avec visite de Budapest, Belgrade, « Portes de Fer », Bucarest.

Station balnéaire de Mamaïa sur la mer Noire. 1 semaine en hôtel, pension complète.

Possibilité de prolongation du séjour à Mamaïa.

Retour : Konstanta - Vienne : avion. 2 jours à Vienne : visite et excursion forêt viennoise.

Prix : Fr. 945.— dès Lausanne — tout compris : visas, transferts, porteurs, pourboires, excursions.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 1er avril.

Voyages
Mme A. Borel
Charmilles 9
1008 Prilly/Lausanne
Tél. (021) 25 96 07

Roger Gfeller
Batelière 12
1000 Lausanne
Tél. (021) 26 53 38

10. Propositions des sections : néant.**11. Divers et imprévus :**

M. Chappuis demande à M. Guéniat quelques renseignements concernant la nouvelle Ecole normale de Porrentruy. M. Guéniat ajoute encore quelques mots se rapportant à cette classe nouvellement créée à Porrentruy : classe de raccordement en vue des examens d'entrée à l'E.N.P. Le directeur met en garde les enseignants présents du danger qu'il y aurait à envoyer dans une telle classe des éléments peu sûrs. La réussite de cet effort dépend aussi du choix des candidats par le Corps enseignant jurassien. La volée d'élèves de la classe de raccordement 1964-65 a été une expérience heureuse. Les candidats affrontent les mêmes examens d'admission.

Séance levée aux environ de 16 heures.

Un écran de TV, protégé de la lumière par une sorte d'abat-jour, est installé au plafond. L'image, renversée à l'écran, se reflète à l'endroit dans des miroirs orientables fixés aux pupitres. Un seul appareil suffit pour 15 ou 16 élèves.

(Informations UNESCO.)



Pour vos imprimés une adresse

**Corbaz s.a.
Montreux**

Choix de textes



Pour les petits, voir aussi « Bouquet » (Norette Mertens) — Delachaux & Niestlé : Pâques (page 8), Œufs de Pâques (page 9), Lapins de Pâques (page 10).

PAQUES

*Les jardins sont pleins de surprises,
La poule pond, la cloche vole,
C'est bientôt le temps des cerises,
La rose rit en sa corolle.*

Geneviève Agel
Poésies en images
L'Ecole, édit.

LE POUSSIN

*Le poussin brise sa coque :
Toc toc ! — Qui est là ? Sortez !
Le jaune d'œuf s'est mué
En duveteuse pelote.*

Alexis Chevalley

UN ŒUF DE TOUTES LES COULEURS

*La poule, qui avait pondu
Un œuf de toutes les couleurs,
Etais de si bonne humeur
Qu'elle disait d'un ton aigu :
— C'est moi la poule qu'a pondu
Un œuf de toutes les couleurs,
L'avez-vous vu ?*

Claude Roy
Farandoles et fariboles
La Guilde du livre

CLOCHE DE PAQUES

*Frère Jean et frère Jacques,
J'entends les cloches de Pâques !
C'est la fête des agneaux,
Des fauvettes, des moineaux ;
Les bourgeons gonflés de sève
Vont éclater dans les bois ;
On entend le grain qui lève,
Tout se réveille à la fois !
Frère Jean et Frère Jacques,
Cherchez donc les œufs de Pâques !*

*Frère Jean et frère Jacques,
J'entends les cloches de Pâques !
C'est la fête du printemps,
Les papillons sont contents !
Le lapin qui cabriole
Au milieu des boutons d'or,
L'enfant qui sort de l'école
Savent que l'hiver s'endort !
Frère Jean, frère Jacques,
Ont trouvé les œufs de Pâques !*



Henri Bernadou

pour la Fête de Pâques

JE L'AI VU

*Moi je l'ai vu,
avec sa hotte,
avec ses bottes,
courant comme un perdu,
à travers les bois et les prés,
se faufilant dans la haie,
je l'ai vu cacher sous les feuilles
— tout en guignant du coin de l'œil —
les plus gros,
les plus beaux,
les plus brillants,
les plus tentants,
les plus merveilleux
des œufs !*



*Moi, je vous dis que je l'ai vu,
nez au vent, oreilles pointues,
bondissant par-dessus les flaques,
je l'ai vu, le lièvre de Pâques !*

Simone Cuendet
Cadet Roussel No 6 - 15.3.64

MATIN DE PAQUES

*Dig ding don ! Dig ding don !
Sonnez matines, frère Jacques.
Dig ding don ! Dig ding don !
Sonnez le carillon de Pâques !
Dig ding don ! Dig ding don !
Cloches, clochettes et bourdon.*

*Par ce matin clair et sonore,
La poulette jaune picore
Un grain par-là, un grain par-ci,
Et se promène sans souci.*

*Fais-nous vite un œuf, ma poulette,
A la coquille blanche et nette.
Ou plutôt, tiens... oui, c'est cela :
Fais-nous un œuf en chocolat !*

Lina Roth
Le Tour de l'An
Le Cep beaujolais, édit.

QUI L'A VU ?

*Qui l'a vu ?
Lorsqu'il dépose ça et là,
Dans les vergers,
Sous les lilas,
Les beaux œufs bleus ou dorés.
Qui l'a vu,
Hotte au dos,
A la patte
Un lourd panier ?
Qui l'a vu, notre ami,
Le lapin de Pâques ?*

Vio-Martin

NEIGE PASCALE

*La neige des pommiers
s'épanche
en avalanche
dans le verger.*

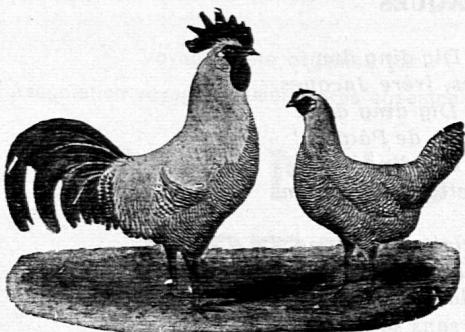
*Sous ces tourbillons
de flocons
qui déferlent
sur lui,
le merle
devient pie
et s'écrie :
— Mille millions
de papillons,
quel festin !*

*Jeannot Lapin,
en quête
d'une cachette
dans le verger
parfumé,
glisse les œufs de Pâques
sous cet édredon.
— Jacques, petit Jacques,
trouveras-tu, mon garçon,
les œufs de Pâques ?*

*La neige des pommiers
s'épanche
en avalanche
dans le verger.*



Luc Morin



PAQUES

*Pâques suit tous les vieux sentiers
Qu'on abandonne pour les routes,
Il met des chants dans les halliers
Et du calme pour qu'on écoute !*

*Pâques se glisse dans les bois
Aux frondaisons ivres de sève,
Et de la mésange en émoi,
Déjà, le petit nid s'achève.*

*Pâques s'arrête sous l'auvent
Des croix qui gardent les collines,
Et le moindre souffle des vents
Fait s'immoler les aubépines.*

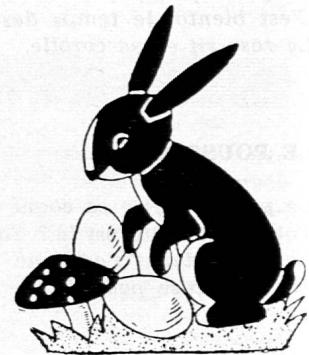
*Pâques se penche sur nos fronts...
En nous monte la mélodie
Qui fait chanter tous les buissons
Et met du ciel au seuil des vies.*

Léa Coulon

PAQUES

*1. Pâques ! Pâques ! Pâques !
Les cloches sautillent,
Les cloches babilent
Dans tous les clochers.
Pâques ! Pâques ! Pâques !
Les cloches sautillent
Dans tous les clochers
On entend chanter.*

*2. Pâques, Pâques, Pâques !
As-tu vu les pattes,
Le bout d'une oreille
Du gentil lapin ?
Pâques, Pâques, Pâques,
As-tu vu ses pattes ?
Le gentil lapin
S'est enfui soudain.*



PAQUES

*Frère Jacques, frère Jacques,
Réveille-toi de ton sommeil d'hiver.
Les fins taillis sont déjà verts
Et nous voici au temps de Pâques,
Frère Jacques...*

*Hier matin, malgré le froid,
Deux jonquilles, trois anémones
Ont soulevé leurs pétales roses ou jaunes
Vers toi,
Et la mésange à tête blanche,
Fragile et preste, a sautillé
sur la branche de cornouiller
Qui vers ton large lit de feuillages mouillés
Se penche.*

*Et tu dors, et tu dors toujours,
Au coin du bois profond et sourd...
Pourtant, voici qu'à travers ton somme
Tu as surpris, dès l'aube, s'en aller
Le cortège bariolé
Des cent cloches qui vont à Rome...*

*Et secouant alors
De ton pesant manteau que les ronces festonnent
Les glaçons de l'hiver et les brumes d'automne,
Frère Jacques, tu sonnes
D'un bras si rude et si fort
Que tout se hâte aux prés et s'enfieuvre aux collines
A l'appel clair de tes matines.
Et du bout d'un verger le coucou te répond ;
Et l'insecte reluit de broussaille en broussaille ;
Et les sèves sous terre immensément tressaillent...*

Emile Verhaeren
Les Blés mouvants
Mercure de France, édit.

LES ŒUFS DE PÂQUES

Il faut savoir jouer avec les œufs, comme la tradition le veut.

La veille de Pâques, nous allions en bande porter nos œufs teints aux fourmis pour qu'elles y tracent des dessins. Nous savions où se trouvaient les fourmilières, ces énormes amas de brindilles et de foin, tout bruns, tout grouillants, hauts et larges, que les fourmis élèvent dans la campagne, à la lisière des bois, au bord des chemins.

Précautionneusement, nous aidant d'un bâton, nous enfoncions nos beaux œufs dans cette masse, en nous écartant avant que les fourmis qui circulaient aux alentours aient eu le temps de grimper sur nos pieds. Toute la nuit de Pâques, nos œufs restaient là...

Et le matin, nous allions les chercher, par les petits sentiers pleins de violettes, avec nos beaux habits neufs, nos bottines à boutons, nos chapeaux à fleurs. Bien doucement, il fallait les retrouver, les dégager en faisant tomber les fourmis qui s'y promenaient encore, affolées.

Elles avaient tant couru sur les œufs pendant toute la nuit, tout encolérées par la présence de ces objets inconnus, et tant sécrété d'acide, que la couleur était rayée de fines traces blanches entrelacées, formant la plus délicate et la plus mystérieuse des décorations. Triomphalement, nous rapportions à la maison les œufs sur lesquels, pour nous, les fourmis avaient travaillé et nous voulions absolument voir dans leurs dessins une intention à notre égard.

Un autre jeu consistait à se rendre au bord d'un creux herbeux, toujours le même, pour y « rouler les œufs ». Chacun de nous abandonnait à la pente, sans le lancer, l'œuf teint qu'il tenait à la main. Les œufs roulaient, taches multicolores dans l'herbe verte, et nous, penchés, les mains aux genoux, nous surveillions leur descente. Le gagnant était celui dont l'œuf arrivait le plus près possible du fond.

Enfin, on jouait à « toquer les œufs ». Il s'agissait, en tenant solidement un œuf dans la main serrée, de frapper avec sa pointe la pointe d'un autre œuf, bien tenu dans la main du partenaire, et de l'enfoncer sans casser le sien.

Ces pauvres œufs-là, qu'avaient pondus nos poules, et que notre mère avait colorés, ont été pendant longtemps nos seuls œufs de Pâques, et nous avons tellement ignoré les œufs de sucre et de chocolat que pour nous, maintenant encore, les vrais œufs de Pâques sont ceux que nous faisions rouler dans les creux d'herbe, ou que nous allions confier, à la nuit tombante, au travail obscur des fourmis...

*Marie Marcillat
A l'Ecuelle au Chat
L'Amitié par le livre*

LE PREMIER ŒUF PEINT

Il était une fois, il y a bien longtemps, en Auvergne, un vieux peintre qui habitait dans une cabane, avec sa petite-fille.

L'un était bien âgé, et l'autre trop jeune pour gagner leur pain ; aussi vivaient-ils misérablement, lui, repeignant parfois l'enseigne de quelques hôteliers voisins ; elle, élevant tant bien que mal une dizaine de poules, dont elle allait vendre les œufs au marché.

Mais ces faibles gains n'auraient pas suffi à leur existence, si le châtelain du pays, au courant de leur pauvreté, n'avait commandé chaque année au vieux

peintre le portrait de ses enfants et n'avait payé largement ce travail.

Pimprenelle — c'était le nom de la petite fille — et son grand-père en étaient très reconnaissants ; aussi, tout pauvres qu'ils étaient, ne manquaient-ils jamais de porter eux-mêmes, le jour de Pâques, au château, douze œufs de leurs poules.

Mais voilà que, cette année, les affaires n'avaient pas été du tout. Les poules, mal nourries, étaient tombées malades. Deux étaient mortes aux gelées, trois aux semaines, cinq aux primevères... et, quand le printemps était revenu, il n'en restait plus qu'une : Blanchette... et Blanchette était si faible qu'elle ne pondait plus du tout. Alors, le grand-père se montra très inquiet, et hochâ la tête en disant : « Jamais nous n'aurons pour Pâques nos douze œufs à porter au châtelain. »

Pimprenelle, pourtant, n'avait pas perdu espoir ; mais tous les matins, elle avait beau fouiller la paille à l'endroit où Blanchette avait l'habitude de déposer ses œufs, elle ne trouvait rien. Et tous les après-midi, elle avait beau promener Blanchette dans les chemins, lui désigner les vers les plus succulents, la faire manger, l'engraisser, Blanchette ne pondait toujours pas.

Et bientôt, il n'y eut plus que douze jours avant Pâques.

« A raison d'un œuf par jour, on pourrait encore s'en tirer, pensa Pimprenelle ; si Blanchette voulait comprendre... »

Mais Blanchette ne comprenait toujours pas.

La veille de Pâques arriva, et Blanchette n'avait toujours pas pondu ! Alors, toute triste, Pimprenelle s'en fut trouver sa poule blanche et lui dit :

— Ma petite Blanchette, il faut absolument que tu nous viennes en aide ; grand-père et moi sommes trop pauvres pour acheter des œufs, et nous comptons sur toi. Si je ne porte pas demain au châtelain mes douze œufs, comme d'habitude, il me prendra pour une ingrate, il ne commandera plus de tableaux à grand-père... et alors, comment vivrons-nous ? Oh ! je t'en prie, Blanchette, il me faut demain mes douze œufs de Pâques.

Blanchette pencha sa petite tête et répondit :

— Cot, cot, cot, cot, cot...

En réalité, c'était une brave petite poule, très dévouée. Elle savait bien pourtant qu'elle ne pourrait pas pondre douze œufs toute seule, en une nuit ; mais elle résolut de faire un effort, et le lendemain, quand Pimprenelle, tout anxieuse, entra dans le poulailler, elle aperçut, placé bien en évidence sur la paille, un œuf... un gros œuf tout blanc, dont la coquille brillait au soleil.

Elle comprenait que la petite poule n'avait pu faire mieux, elle la caressa pour la remercier, et rentra chez elle, tout de même un peu songeuse, parce qu'enfin, un œuf à offrir, si gros fût-il, ce n'était pas grand-chose.

« Il faudrait, pensa-t-elle, que cet œuf soit si joli, si bien présenté, qu'il vaille à lui seul une douzaine. »

Et soudain, elle eut une idée, et, courant vers son grand-père, elle lui dit :

— Oh ! grand-père ! pourrais-tu me peindre cet œuf ?

— Peindre cet œuf ? répéta le grand-père surpris ; mais cela ne s'est jamais fait, ma petite fille. Où as-tu déjà vu des œufs peints ?

— Nulle part, grand-père. Justement, ce sera une surprise, une nouveauté. Le châtelain s'appelle Louis,

tu pourrais écrire son nom sur la coquille puis faire des ornements autour, je crois que ce serait très joli.

Le grand-père ne parut pas fort convaincu. Néanmoins, il voulut bien se mettre au travail, et une heure plus tard, l'œuf était magnifique... rouge, bleu, vert, jaune, avec des dessins de toutes sortes. La petite poule qui était venue voir ce qui se passait, ne reconnaissait plus son œuvre, et toute fière tournait autour en poussant des « cot, cot, cot, cot... » effarés.

Durant ce temps, Pimprenelle avait tressé une petite corbeille avec des joncs ; elle la remplit de mousse, posa l'œuf au milieu, et piqua autour quelques fleurs des champs. C'était ravissant !

Au loin, les cloches de Pâques s'étaient mises à sonner. Toute triomphante, emportant son bel œuf peint, Pimprenelle prit le chemin du château. Elle se sentait légère et joyeuse comme le son des cloches qui emplissaient l'air matinal.

Sur la route, les bonnes gens se rendaient à l'office, et de tous les côtés, sur le passage de Pimprenelle, s'élevaient des cris d'admiration :

— Eh ! Pimprenelle, où as-tu trouvé cela ?

— Qui t'a fait cela, Pimprenelle ?

Pimprenelle souriait et ne répondait pas ! Mais quand ce fut le châtelain qui poussa ces mêmes exclamations

et lui posa ces mêmes questions, la petite fille esquisse une révérence et répondit :

S'il vous plaît, Monsieur le comte, c'est Blanchette qui a pondu l'œuf, c'est grand-père qui l'a peint, et c'est moi qui ai eu l'idée.

Le châtelain n'en revenait pas. Il était pourtant très riche, il avait beaucoup voyagé ; mais jamais il n'avait rien vu de pareil. Il appela sa femme, ses enfants, et tout le personnel du château.

— Regardez comme c'est joli, dit-il. J'irai moi-même féliciter le grand-père de cette petite fille et caresser la poule blanche qui a pondu un si gros œuf... et puis j'en commanderai beaucoup de semblables pour offrir à mes amis... et j'agirai de même lorsque reviendra Pâques les années prochaines, car je veux répandre cette coutume des œufs peints, et faire la fortune de ceux qui l'ont inventée. Merci, Pimprenelle, merci !

Et voici comment, grâce à un vieux peintre, une petite fille ingénieuse, une poule blanche pleine de bonne volonté, et un châtelain de goût, naquirent les œufs de Pâques aux belles couleurs.

Thérèse Lenotre
Les Contes de la Maison rose
Hachette, édit.

Pour changer un peu, en ces temps de «problémite» aiguë...

Comment s'en sortir et y voir clair! ... ou «Les bizarries de Bottoflens»

Bidasse, syndic de Bottoflens, affirme à qui veut l'entendre que tous les Bottoflinois sont des menteurs.

Or, selon ce postulat, Bidasse est lui-même aussi un menteur ! Donc il ment en affirmant que les Bottoflinois sont des menteurs. Par conséquent, lui comme les autres ne sont pas des menteurs, et ce qu'il dit est vrai c'est-à-dire que tous les Bottoflinois sont des menteurs, lui compris ! Donc ce qu'il dit est un affreux mensonge... !

* * *

Filasse, coiffeur de Bottoflens affirme qu'il rase tous les Bottoflinois qui ne se rasent pas eux-mêmes. Alors Filasse se rase-t-il ?

Oui car s'il ne se rase pas, il fait partie des gens qui ne se rasent pas eux-mêmes, donc il se rase.

Et pourtant non ! car s'il se rase, il appartient au groupe de ceux qui se rasent eux-mêmes, donc il ne se rase pas... !

* * *

Cognasse, juge de Paix à Bottoflens fait comparaître Astus, dangereux repris de justice ! Il lui dit : Pour ta condamnation je te laisse le choix entre l'amende ou la prison. Affirme-moi simplement quelque chose si ce « quelque chose » est vrai, je t'inflige une amende, si ce « quelque chose » est faux, je te flanque en prison ! Vas-y je t'écoute ! Après quelques minutes de puissante réflexion, Astus le prévenu dit à Cognasse :

« J'irai en prison ». Ce qui eut pour conséquence de mettre Cognasse dans le plus cruel embarras.

En effet si selon la convention, dire : « J'irai en prison » est à considérer comme *vrai*, il fallait appliquer l'amende, donc ne pas mettre Astus en prison. Cette contradiction entre ce qui a été dit et ce qui a été convenu élimine l'application de la première sentence.

Et si, selon la convention, dire : « J'irai en prison » est à considérer comme *faux*, il fallait mettre Astus en prison, or ainsi, ce qu'il a dit n'était pas faux mais vrai ! et selon la sentence il ne devait pas aller en prison pour avoir dit quelque chose de vrai, mais payer l'amende !... ce qui nous ramène au premier cas déjà éliminé.

Aussi, Cognasse, lui-même victime de son règlement, n'a pas eu d'autres ressources que de libérer Astus.

* * *

Guilleret, notre Astus se rend chez Bonasse, banquier à Bottoflens et demande à conclure un emprunt de Fr. 100.— ce qui lui est accordé. Mais Astus ajoute : « Je ne prendrai pour l'instant que Fr. 50.—. Pourquoi pas si ça vous arrange, répond Bonasse en lui remettant les Fr. 50.—. Ainsi, dit Astus en partant : « Vous aurez encore Fr. 50.— à me verser, et moi je devrai vous rendre ceux-là. Autrement dit nous sommes quittes ! Exact, dit Bonasse en refermant son guichet.

* * *

Amusants, n'est-ce pas ces gens de Bottoflens ! Présentez-les à vos élèves à l'esprit dégourdi.

Francis Perret, Neuchâtel.

74^e Cours normal suisse

La société suisse de travail manuel et de réforme scolaire organise ce cours du 12 juillet au 7 août, à Fribourg. Les membres du Corps enseignant sont cordialement invités à y participer. Les prospectus détaillés s'obtiennent auprès des Départements de l'Instruction publique.

No	Cours	Programme	Date	Finance
1.	<i>Histoire contemporaine</i> Conférence par M. le prof. R. Ruffieux, directeur de la Bibliothèque nationale		—	—
Cours d'une semaine :				
2.	<i>Enfants-problèmes à l'école primaire et à l'école spéciale</i> M. Max Heller, prof. à l'Université et à l'Institut de pédagogie, Fribourg Mlle Axelle Adhémar	19.7-24.7	75.—	
3.	<i>Le chant à l'école</i> M. l'abbé Pierre Kaelin, Fribourg	12.7-17.7	70.—	
4.	<i>L'étude du milieu régional</i> M. Adolphe Ischer, insp. scol. Neuchâtel	12.7-17.7	50.—	
5.	<i>Le jeu dramatique à l'école</i> M. Gérald Zambelli, animateur du « Théâtre des trois p'tits tours », Lausanne	19.7-24.7	70.—	
6.	<i>Le dessin aux degrés moyen et supérieur</i> M. Gustave Brocard, Lausanne	26.7-31.7	60.—	
7.	<i>Les techniques artisanales dans l'enseignement du dessin</i> M. Marcel Rutti, Peseux	26.7-31.7	80.—	
8.	<i>Le dessin géométrique et technique</i> M. Aug. Rody, prof. au Technicum	19.7-24.7	50.—	
9.	<i>Le tableau noir au service de l'enseignement</i> (degrés inférieur et moyen) Mlle Rina Rio, prof., Fribourg	12.7-17.7	60.—	
10.	<i>Le tableau noir au service de l'enseignement</i> (degré supérieur) M. J.-F. Pahud, prof., Chavannes-Renens	12.7-17.7	60.—	
11.	<i>Le calcul par les « Nombres en couleurs »</i> (cours pour débutants) Mlle Annette Luther, Lausanne Mlle M.-Louise Chambovey, Lausanne	19.7-24.7	60.—	
12.	<i>Le calcul par les « Nombres en couleurs »</i> (cours moyen) Mlle Arlette Grin, Lausanne Mlle Madeleine Ducraux, Lausanne	19.7-24.7	60.—	
13.	<i>Le calcul par les « Nombres en couleurs »</i> (cours pour avancés) Mme Evelyne Excoffier, Genève Assistante : Mlle Marcelle Gaillard, Lausanne	19.7-24.7	70.—	
14.	<i>Les moyens audio-visuels dans l'enseignement</i> M. Michel Ducrest, prof., Fribourg M. Etienne Chatton, prof., Fribourg	26.7-31.7	70.—	
15.	<i>Culture cinématographique</i> M. Paul Glardon, Lausanne M. Hermann Pellegrini, prof. au collège de St-Maurice	19.7-24.7	95.—	
16.	<i>Travail du rotin (perfectionnement)</i> M. Paul Glassey, La Crettaz/Bramois	12.7-17.7	85.—	
17.	<i>Catéchétique</i> M. le chanoine Honoré, recteur de l'Université de l'Ouest (Angers) N.B. — Pour ce cours, organisé par le canton de Fribourg, s'inscrire directement à la direction de l'Instruction publique, Fribourg	12.7-17.7	40.—	
Cours d'une semaine et demie :				
18.	<i>Travail du rotin (débutants)</i>	19.7-28.7	95.—	
Cours de deux semaines :				
19.	<i>Stage « Ecole active », degré inférieur</i> Mlle Aline Demaurex, Morges	12.7-24.7	100.—	

20.	<i>Stage « Ecole active », degré moyen</i> M. J.-L. Cornaz, Lausanne	12.7-24.7	100.—
21.	<i>Stage « Ecole active », degré supérieur</i> M. Edgar Savary, Jouxtens	12.7-24.7	100.—
22.	<i>Modelage</i> M. Pierre Blanc, sculpteur, prof. à l'Ecole suisse de céramique, Lausanne	26.7-7.8	100.—
23.	<i>Initiation à la méthode Ward</i> M. André Corboz, Centre suisse Ward, Bulle N.B. — Pour ce cours, organisé par le canton de Fribourg, s'inscrire directement à la direction de l'Instruction publique, Fribourg	12.7-24.7	60.—
24.	<i>L'allemand pour maîtres de langue française</i> M. Louis Burgener, Berne N.B. — Ce cours a lieu à Berne	12.7-24.7	115.—
Cours de quatre semaines :			
25.	<i>Travail du papier et du carton</i> M. Edouard Geiser, Lausanne	12.7-7.8	215.—
26.	<i>Travail du bois</i> M. Louis Gesseney, Renens	12.7-7.8	255.—
27.	<i>Travail du métal</i> M. Georges Gaillard, Lausanne	12.7-7.8	245.—

Les inscriptions doivent être envoyées *avant le 31 mars* à votre Département de l'Instruction publique.

Direction des cours : M. Alfred Repond, directeur Ecole secondaire av. de Rome, Fribourg

M. Paul Simonet, direction de l'Instruction publique, Fribourg

Six grandes personnalités et « Horizon 80 »

Les hommes lucides cherchent une réponse aux nombreuses questions se posant à notre époque, qui continue à subir l'accélération du rythme de l'histoire. Les politiques, les économistes, les sociologues, les savants et tous les autres penseurs tentent de préciser le dessin et les structures de l'*« Horizon 80 »*.

Le cycle de conférences que le Club d'Efficience de la Suisse romande organise chaque année à l'Aula du Palais de Rumine (Université de Lausanne) s'ouvrira le 5 mars 1965 par un débat d'un intérêt exceptionnel. Il réunira un grand architecte : M. Paul Waltenspühl, avec un psychiatre : le Dr Charles Durand et un sociologue : le professeur Pierre Jaccard, de renommée mondiale. La présidence sera assurée par Me Pierre Freymond, avocat, président du Club.

Trois personnalités de premier plan feront des expo-

sés intéressants, fondés sur des expériences originales, au cours des trois autres soirées de ce cycle.* Ce sont :

— M. Pierre Massé, commissaire général au « Plan » qui dirige en France une expérience économique retenant l'attention de l'étranger.

— M. Gaston Bonheur, l'auteur du « best-seller » « Qui a cassé le Vase de Soissons ? », qui a une influence capitale sur la grande presse française.

— M. Raymond Racine, directeur général d'une grande entreprise suisse, qui s'est penché longtemps sur la « civilisation des loisirs ».

Notre pays arrive maintenant au point extrême d'un tournant, ce qui explique la chance que nous avons d'entendre des exposés de cette qualité.

* Les 12-19-26 mars 1965.

bibliographie

SIX ÉTUDES DE PSYCHOLOGIE, par Jean Piaget,
Edition Gonthier, Bibliothèque Méditations, Genève
1964.

Les éditions de poche ont abandonné depuis longtemps le seul domaine du roman pour présenter des ouvrages scientifiques. Ceci nous vaut aujourd'hui un excellent ouvrage de Jean Piaget.

Souvent citée, l'œuvre du grand psychologue est encore mal connue du grand public. Ses ouvrages, limités à l'étude de problèmes particuliers, ne sont pas toujours d'un abord facile. Ce n'est que dans quelques conférences ou articles de revues que l'auteur a opéré la synthèse de ses travaux. Les six études groupées dans ce recueil sont précisément de cette nature : c'est ce qui fait leur intérêt.

La première — qui est aussi la plus importante — présente le développement mental de l'enfant sous ses

aspects intellectuel, affectif et social. Bien qu'elle date de 1940, cette étude conserve toute sa valeur.

La seconde porte sur « La pensée du jeune enfant ». Elle montre en quoi l'enfant diffère de l'adulte, c'est-à-dire ce qui manque au jeune enfant pour raisonner comme un adulte normal.

Les autres études ont pour titres : « Le langage et la pensée du point de vue génétique », « Le rôle de la notion d'équilibre dans l'explication en psychologie », « Problèmes de psychologie génétique », « Genèse et structure en psychologie de l'intelligence ».

La lecture de cet ouvrage constitue une excellente introduction pour ceux qui désirent étudier plus à fond l'œuvre de Piaget. Ceux qui limiteront à ce livre la connaissance de ses écrits en sauront assez pour mesurer tout ce que la psychologie de l'enfant doit aux recherches de notre grand concitoyen.

F. B.

BIBLIOGRAPHIE

Le temps d'apprendre à lire,
par A. Inizian. Collection Bourrelier. Carnets de pédagogie pratique, 6 fr. 25.

Nous savons tous que, vers 5 ou 6 ans, la majorité des enfants peuvent entreprendre avec profit l'apprentissage de la lecture. Mais nous connaissons aussi des enfants bien doués qui auraient pu commencer avant cet âge et d'autres, retardés, qui devraient attendre des mois, voire des années. L'auteur s'est donc demandé s'il était possible de déterminer pour tout enfant si le moment est venu d'apprendre à lire, et combien de temps durera cet apprentissage. L'instrument qu'il nous propose répond à cette double question.

L'enfant a-t-il acquis les mécanismes mentaux impliqués dans l'apprentissage de la lecture ? Voilà ce que doivent mettre en évidence les épreuves décrites dans ce petit ouvrage. Précisons que celles-ci ne réclament de la part des maîtres aucune préparation spéciale. Leur emploi généralisé aurait pour avantages de permettre dans les classes la formation de groupes homogènes et d'éviter — ou d'expliquer — certains échecs.

Les résultats de ces épreuves demandent à être vérifiés dans nos classes. Nous sommes persuadés qu'ils le seront bientôt et que ce nouvel outil répondra entièrement à notre attente.

F. B.

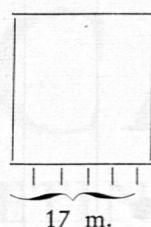
La pratique des nombres en couleurs dans les classes primaires, par Madeleine Goutard. Editions Delachaux et Niestlé 1964, 100 pages, 5 fr. 50.

La parution du livre de Madeleine Goutard « Les mathématiques et les enfants », au début de cette année, avait été, pour les pédagogues, une véritable révélation. Pour la première fois, l'esprit de l'éducation nouvelle se conciliait avec les nécessités de l'enseignement mathématique.

L'auteur se devait de compléter son premier ouvrage par un guide pratique pour l'utilisation des réglettes. La petite brochure qu'elle nous

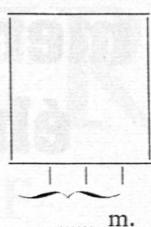
Problèmes sur le périmètre du carré

N° 1



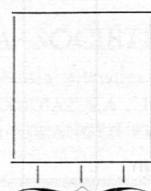
Périmètre = dam.

N° 2



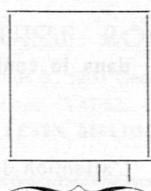
Périmètre : 0,092 km.

N° 3



Périmètre = dm.

N° 4



Périmètre : 250 cm.

N° 5

On entoure une glace carrée de 57 centimètres de côté au moyen d'un cadre valant 6 fr. 50 le mètre. Calculez la dépense, sachant qu'il faut ajouter 2 centimètres à la longueur totale pour les angles.

N° 6

La frange qui borde un tapis carré est revenue à 11 fr. 50. Calculer le côté du tapis, le mètre de frange valant 2 fr. 50.

N° 7

On ferme complètement un terrain carré au moyen d'une clôture formée de 4 fils de fer. On demande, en kg., le poids du fil employé, si le demi-côté du terrain mesure 0,195 hm. (Un mètre de fil pèse 35 grammes.)

N° 8

La clôture qui entoure complètement un jardin carré est formée de 3 fils de fer. Calculez le côté du jardin, sachant que le fil de fer employé a coûté 21 fr. 60, à raison de 0 fr. 08 le mètre.

N° 9

On clôture un jardin carré de 1,25 dam. de côté avec une palissade valant 3 fr. 85 le mètre. Sur un des côtés, on place un portail de 3 m. 50 de large, valant 265 francs, et, sur un autre, une porte de 1 mètre de large, valant 95 fr. Calculer la dépense totale.

N° 10

On a payé 422 francs en tout pour clôturer un terrain carré au moyen d'une palissade qui coûte 2 fr. 60 le mètre. Le portail d'entrée mesure 2 m. 90 et a coûté 118 francs. La pose de la clôture a nécessité 38 heures de travail à 3 fr. 45 l'heure. On demande de calculer le côté du terrain. V. Ly.

livre aujourd'hui vient à son heure. Mlle Goutard y développe les thèmes qui lui sont chers. Les réglettes ne sont qu'un moyen qui permet aux enfants de partir à la découverte des mathématiques. Le maître doit guider leur recherche et non distribuer le savoir. Ce sont les programmes qui doivent s'adapter à la science pédagogique et non l'inverse.

Les conséquences pratiques que Mlle Goutard tire de ces principes sont condensés en une centaine de pages. Nous nous garderons de les développer afin de vous laisser la joie de les découvrir car il y a plus de véritable science mathématique dans cette modeste brochure que dans tous les manuels de calcul écrits depuis cinquante ans.

F. B.

APPRENTISSAGE DE menuisier ébéniste charpentier

dans le canton de Vaud

L'attention des jeunes gens qui désirent apprendre l'un de ces métiers est attirée sur le fait que la fréquentation d'un **cours de préapprentissage** est obligatoire.

Ce cours de préapprentissage, qui a lieu dans une école professionnelle à Lausanne, **est gratuit**. Il dure quatre semaines et compte dans le temps d'apprentissage.

Les formules d'inscription, ainsi que tous renseignements, peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la **Fédération vaudoise des entrepreneurs, avenue Jomini 8, Lausanne, tél. (021) 25 28 21.**

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurants du L'Ancre, r. de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches 22

NEUCHATEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant DSR, place de la Gare

RENENS Restaurant DSR, place de la Gare 7

LE COIN DE L'ASSURANCE

«A qui la faute ...
qui répond du dommage?»

C'est la première question qui se pose après un accident ou lorsqu'un dommage a été causé. Le responsable se félicite alors d'avoir assuré sa responsabilité civile comme particulier auprès de notre société. Il peut laisser à son assureur compréhensif et expérimenté le soin de mener à terme les discussions – souvent désagréables – avec les lésés et de satisfaire les demandes en dommages-intérêts éventuelles – et tout cela pour une prime annuelle de quelques francs.

Winterthur
ACCIDENTS

AURORE

ECOLE
D'INSTITUTRICES
de jardinières d'enfants



PRÉPARE aux carrières éducatives
ENSEIGNE pédagogie et psychologie
APPLIQUE les connaissances acquises dans ses classes enfantines et préparatoires. 40 ans d'expérience.

Dir. Mme et Mle LOWIS
ex-prof. Ecole normale, diplômées Université

Rue Aurore 1, Lausanne - Téléphone 23 83 71

La bonne adresse
pour vos meubles

Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois